

Appel aux parents espagnols pour qu'ils se mobilisent face à l'éducation sexuelle obligatoire

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 2 août 2010

Le docteur Maria Alonso, médecin de famille et experte en éducation sexuelle, rapporte [ACIPrensa](#), a appelé les parents espagnols à s'investir dans la formation affective de leurs enfants au vu des excès annoncés du chapitre « éducation » de la loi d'avortement. Ses déclarations ont été diffusées par [Profesionales pour la Etica](#).

Le Dr Alonso souligne que le but affiché de la loi est de faire de la « prévention ». « On part de l'idée fausse que le seul moyen d'empêcher la contamination par les MST, les grossesses non désirées et les avortements est d'introduire un enseignement collectif qui n'aurait pas à respecter les différentes convictions individuelles des parents. »

Tout cela manque de « fondement scientifique », souligne Maria Alonso : le procédé n'a pas fonctionné dans d'autres pays qui ont choisi de dispenser l'éducation sexuelle à l'école : **« Dans notre propre pays nous avons pu constater l'évidente inefficacité des campagnes de santé sexuelle basées sur la promotion du préservatif, qui se sont faites de manière répétitive sans atteindre leurs objectifs. »**

L'éducation sexuelle vue par la nouvelle loi espagnole – et telle qu'elle est censée se pratiquer en France dans les écoles publiques et privées sous contrat – est basée sur la promotion des moyens contraceptifs, y compris la pilule du lendemain, la présentation de l'avortement comme d'un droit reproductif et la mise en valeur des comportements homosexuels ou bisexuels à travers « l'acceptation de la diversité sexuelle », rappelle le Dr Alonso.

On est loin de la formation psychologique, émotionnelle et morale qui doit mettre en valeur la complémentarité de l'homme et de la femme et le don mutuel, enseignement qui doit toujours être dispensé en respectant le développement individuel de chaque jeune et de l'accord des parents, prônée par Maria Alonso.

A la question, que peuvent faire les parents devant le programme qui s'annonce ?, elle répond :

« Evidemment, les dépliants avec des images sexuelles implicites destinés aux adolescents, le matériel “Sexpresan” de la page web du ministère de l'Education nationale, ou le portail sur le sexe de la Généralité de Catalogne, qui fait la promotion de la masturbation et du sexe oral, dépassent complètement les limites établies, et sont la cause du conflit qui oppose les parents à cette éducation

depuis ces deux dernières années.

D'un côté, je recommanderais aux parents d'exiger à l'avance, de manière coordonnée, les contenus théoriques et le matériel des cours et des ateliers d'éducation sexuelle, pour que chaque famille puisse agir de manière opportune, conformément au principe de neutralité idéologique de l'Etat et de son droit, reconnu par la Constitution, d'éduquer ses enfants. C'est une recommandation clef pour sauvegarder ce droit fondamental.

A mon avis, aucun centre ne devrait être obligé à donner une information ou une éducation qui puisse être contraire aux valeurs propres de chaque famille. Cela vaut aussi bien pour les écoles confessionnelles, d'initiative sociale que publiques. Dans une même classe, de fait, cohabitent des garçons et des filles qui parviennent de familles très différentes. On doit respecter ces différences puisqu'il ne s'agit pas seulement de transmissions de connaissances et d'aptitudes mais de quelque chose qui affecte la conduite morale elle-même, à propos de la manière de vivre la sexualité. Aucune famille ne doit accepter une éducation sexuelle imposée par le gouvernement ou une communauté autonome qui porte atteinte à ses convictions et à ses valeurs. »

Si seulement les responsables éducatifs en France – notamment dans les écoles sous contrat – et la hiérarchie catholique tenait un langage aussi clair !

© leblogdejeannesmits.